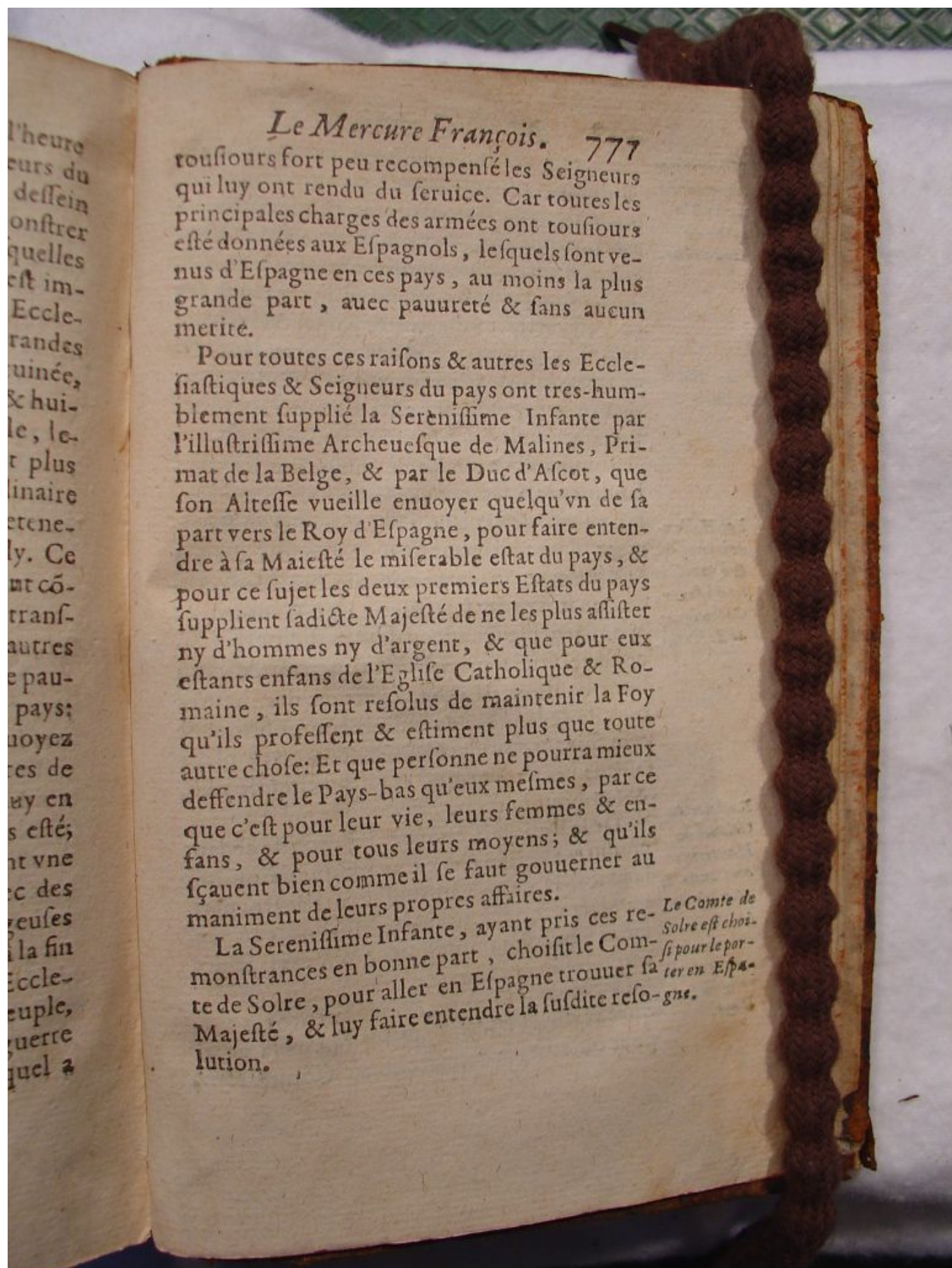
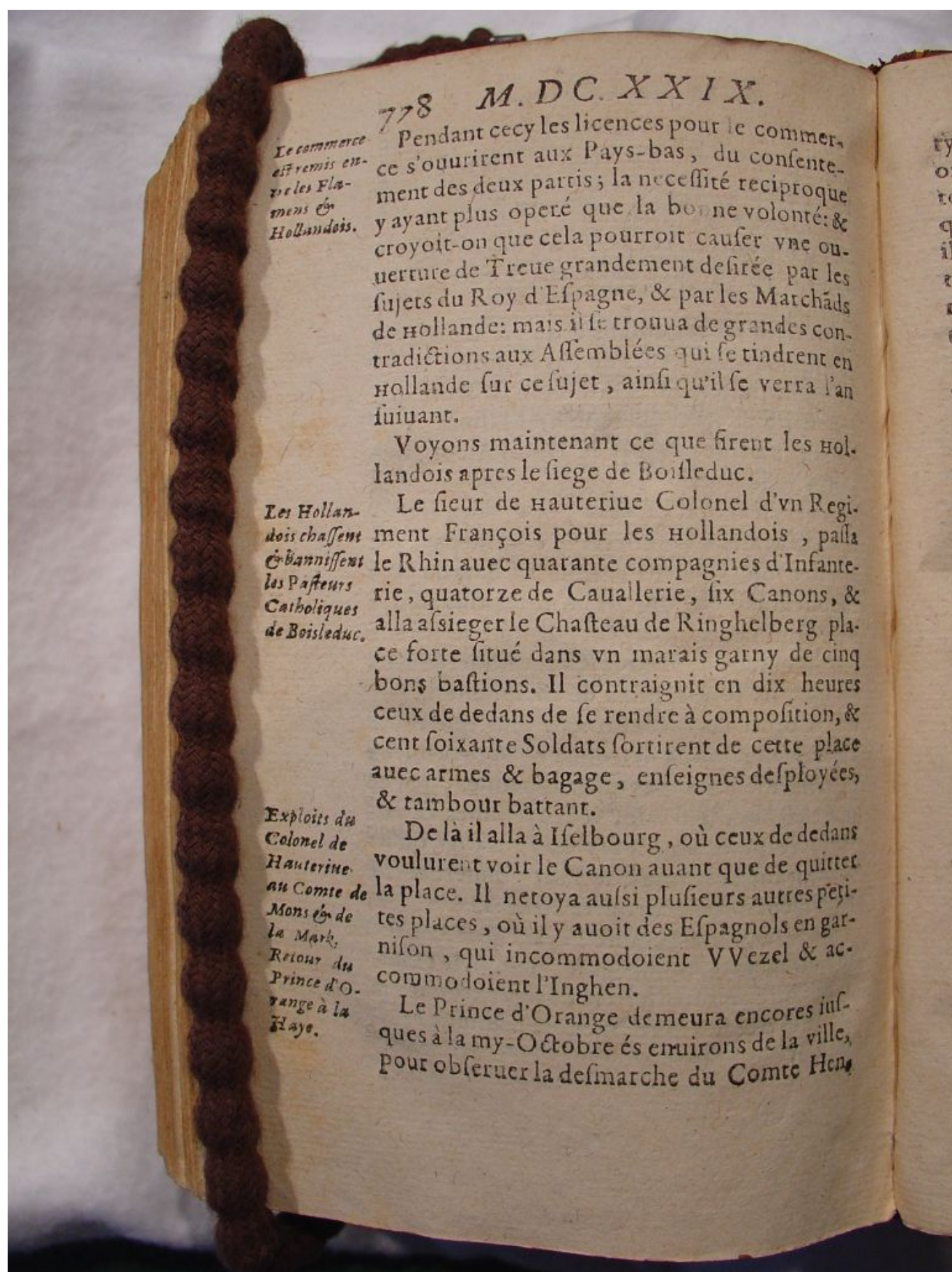


1629_777.jpg



1629_778.jpg



*Le commerce
est remis en-
tre les Fla-
mms &
Hollandois.*

778 M. DC. XXIX.
Pendant cecy les licences pour le com-
merce s'ouurirent aux Pays-bas, du consente-
ment des deux partis; la necessité reciproque
y ayant plus operé que la bonne volonté: &
croyoit-on que cela pourroit causer vne ou-
verture de Treue grandement désirée par les
sujets du Roy d'Espagne, & par les Marchands
de Hollande: mais il se trouua de grandes con-
tradictions aux Assemblées qui se tindrent en
Hollande sur ce sujet, ainsi qu'il se verra l'an
suiuant.

Voyons maintenant ce que firent les Hol-
landois apres le siege de Boisleduc.

*Les Hollan-
dois chassent
& bannissent
les Pasteurs
Catholiques
de Boisleduc.*

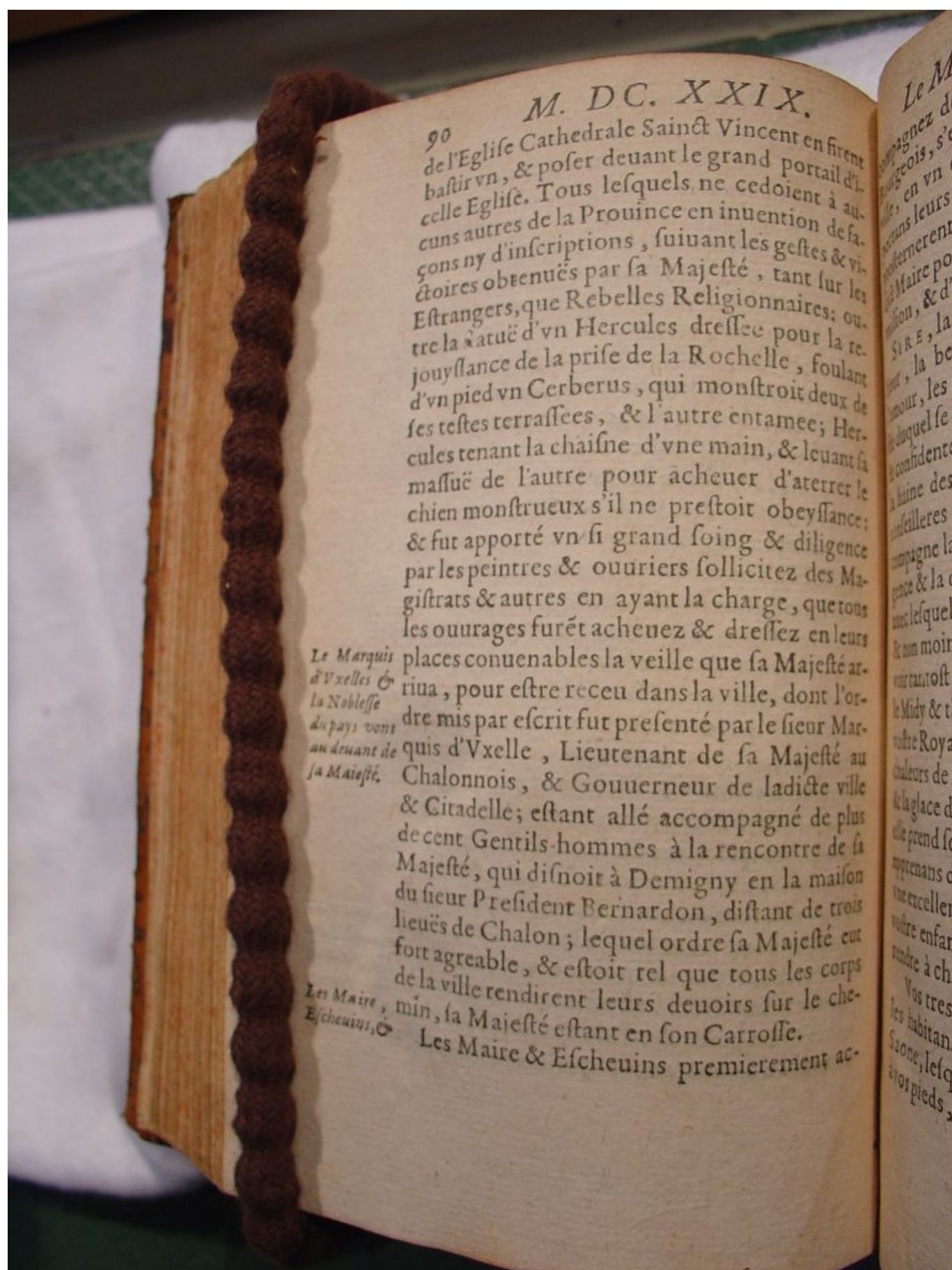
Le sieur de hauteriuue Colonel d'un Regi-
ment François pour les Hollandois, passa
le Rhin avec quarante compagnies d'Infante-
rie, quatorze de Cauallerie, six Canons, &
alla assieger le Chasteau de Ringhelberg pla-
ce forte situé dans vn marais garny de cinq
bons bastions. Il contraignit en dix heures
ceux de dedans de se rendre à composition, &
cent soixante Soldats sortirent de cette place
avec armes & bagage, enseignes desployées,
& tambour battant.

*Exploits du
Colonel de
Hauteriuue
au Comte de
Mons^{seigneur} de
la Mark.
Retour du
Prince d'O-
range à la
Haye.*

De là il alla à Iselbourg, où ceux de dedans
voulurent voir le Canon auant que de quitter
la place. Il nettoya aussi plusieurs autres pe-
tites places, où il y auoit des Espagnols en gar-
nison, qui incommodoient VVezel & ac-
commodoient l'Inghen.

Le Prince d'Orange demeura encores iuf-
ques à la my-Octobre és enuiron de la ville,
pour obseruer la desmarche du Comte Henr.

1629_090.jpg



*Le Marquis
d'Uxelles &
la Noblesse
du pays vont
au devant de
sa Majesté.*

*Les Maire,
Eschevins, &*

90
M. DC. XXIX.
de l'Eglise Cathedrale Sainct Vincent en firent
bastir vn, & poser deuant le grand portail d'i-
celle Eglise. Tous lesquels ne cedoient à au-
cuns autres de la Prouince en inuention de fa-
çons ny d'inscriptions, suiuant les gestes & vi-
ctoires obtenues par sa Majesté, tant sur les
Estrangers, que Rebelles Religionnaires: ou-
tre la statue d'un Hercules dressée pour la re-
jouissance de la prise de la Rochelle, foulant
d'un pied vn Cerberus, qui monstroient deux de
ses testes terrassees, & l'autre entamee; Her-
cules tenant la chaisne d'une main, & leuant sa
massue de l'autre pour acheuer d'atterrer le
chien monstrueux s'il ne prestoit obeissance:
& fut apporté vn si grand soing & diligence
par les peintres & ouuriers sollicitez des Ma-
gistrats & autres en ayant la charge, que tous
les ouvrages furent achenees & dressees en leurs
places conuenables la veille que sa Majesté ar-
riua, pour estre receu dans la ville, dont l'or-
dre mis par escrit fut presenté par le sieur Mar-
quis d'Uxelle, Lieutenant de sa Majesté au
Chalonnais, & Gouverneur de ladicte ville
& Citadelle; estant allé accompagné de plus
de cent Gentils-hommes à la rencontre de sa
Majesté, qui disnoit à Demigny en la maison
du sieur President Bernardon, distant de trois
lieues de Chalon; lequel ordre sa Majesté eut
fort agreable, & estoit tel que tous les corps
de la ville rendirent leurs devoirs sur le che-
min, sa Majesté estant en son Carrosse.
Les Maire & Eschevins premierement ac-

*Le M
compagnez de
gais, s'e
le, en vn c
leurs
merent
Maire po
, & d'
la
la be
mour, les
duquel se
confidente
haine des
seillers
compagne la
gence & la d
lesquel
de non moins
carroste
le Midy & t
vostre Roya
chaleurs de l
de la glace d
elle prend fo
apprenans d
vne excellen
vostre enfan
rendre à cha
Vos tres-
les habitans
Saone, lesq
vos pieds,*

1629_779.jpg

Le Mercure François. 779

ry de Berghes : puis alla à VVezel, où il mit ordre à se qui estoit nécessaire pour la seureté de cette place. Pendant qu'il y fut, on fit quelque proposition d'assiéger Burik : mais il ne le iugea pas estre à propos, reseruant certe expedition à vne autre fois. Cependant il retourna en Hollande, & arriva à la Haye le troisiéme Novembre.

En ce mesme téps aussi la garnison de VVezel sortit pour aller executer vne entreprise qu'ils auoient sur Rhimberg, mais sans effect, si non sur le pont de batteaux d'où vne partie fut fracassée, ayans esté descouverts par la garnison Espagnole qui tuerent quantité de Soldats, à force de mousquetades, de sorte que les Hollandois furent contraints de se retirer sans autre fruit.

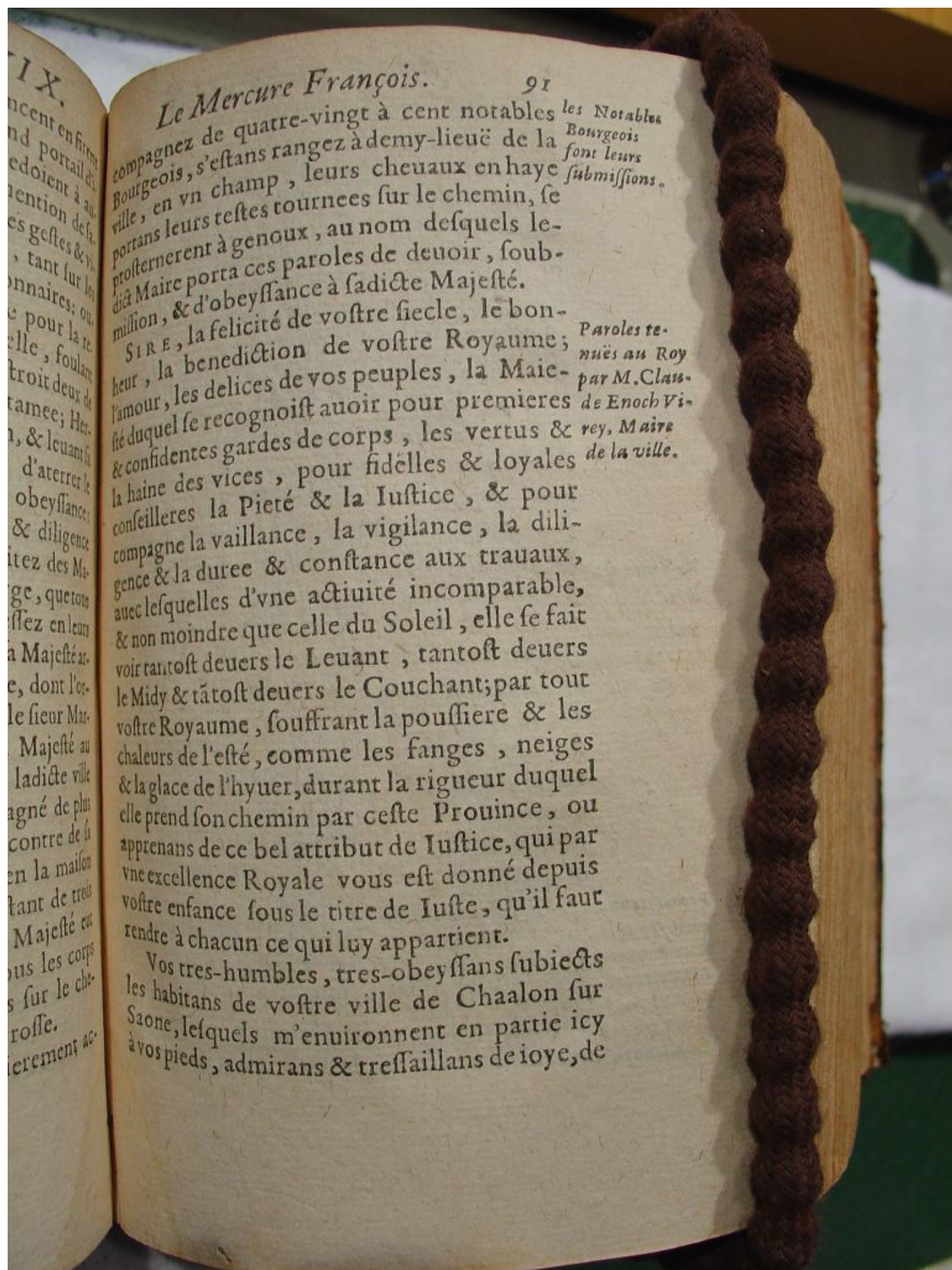
*Entreprise
des Hollan-
dois sur
Rhimberg
sans effect.*

Le mesme iour le Capitaine Strackembroc menant avec luy quelques troupes de Cavallerie, Infanterie, & deux Canons, alla assiéger Burik. La garnison Espagnole qui y estoit estant sommée de rendre la place en fit refus du commencement : mais voyant qu'on la battoit furieusement, le lendemain ils composerent & rendirent le Chasteau, duquel sortiront deux cents Soldats, avec armes & bagage, Enseignes desployées, & tambour battant. Et par ce moyen le Gouverneur de VVezel fut delivré d'un object qui luy bleffoit la veüe.

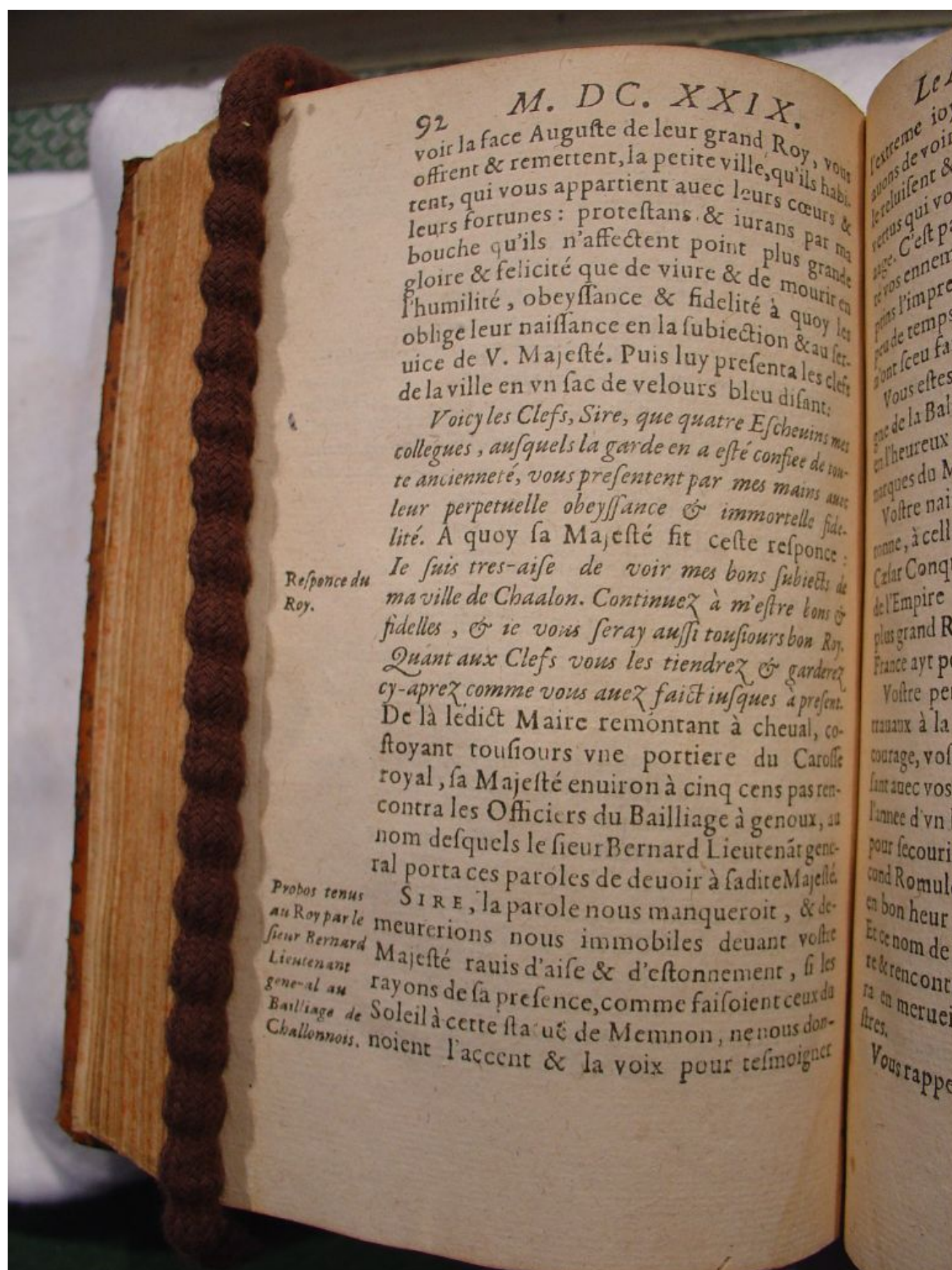
*Chasteau de
Burik pris
par les Hol-
landois.*

Les Estats de Hollande se voyans Maistres de Boisselue, des Seigneuries, Mayrie, & iurisdic-

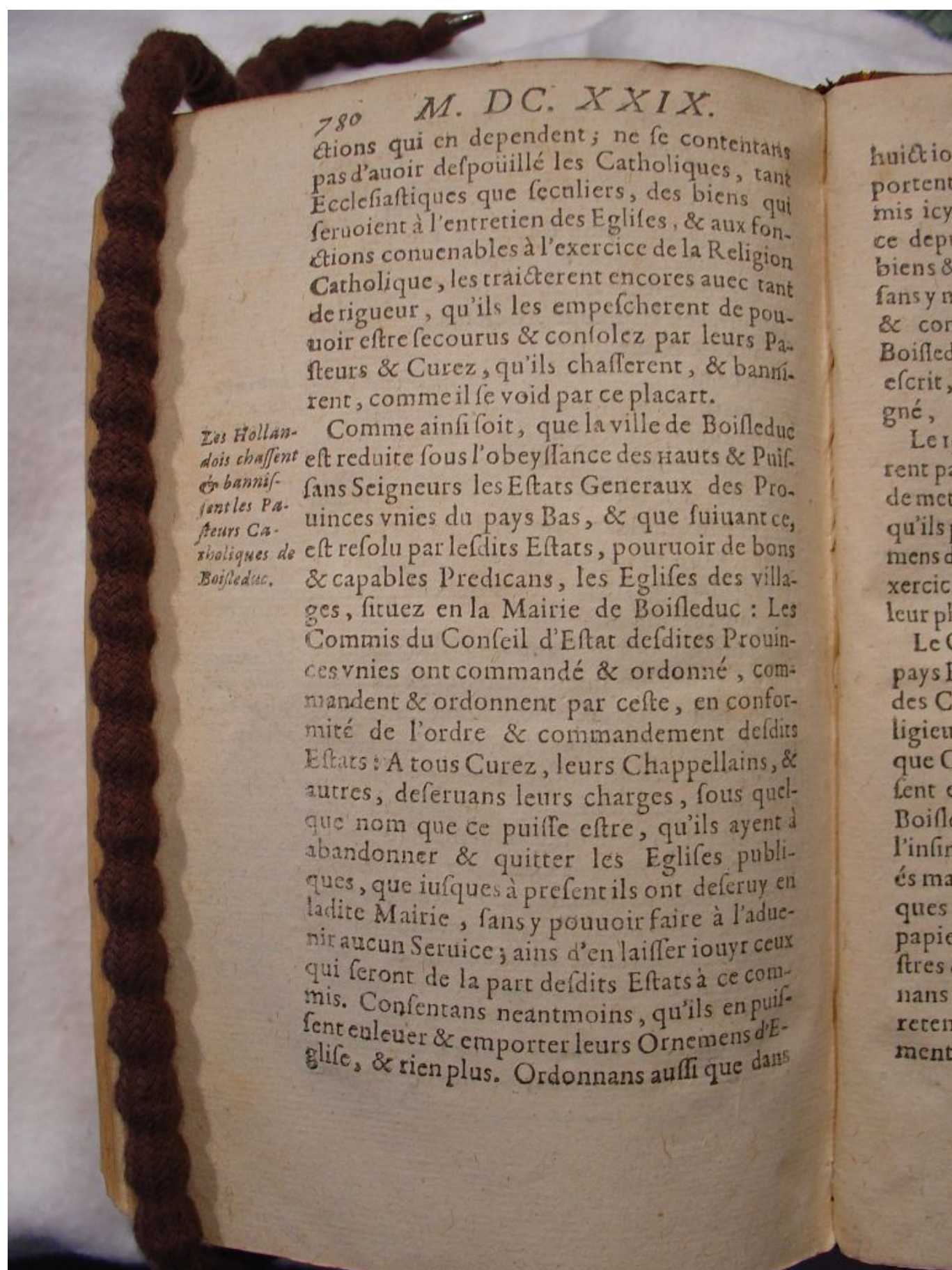
1629_091.jpg



1629_092.jpg



1629_780.jpg



780 M. DC. XXIX.

Etions qui en dependent; ne se contentans pas d'auoir despoüillé les Catholiques, tant Ecclesiastiques que seculiers, des biens qui seruoient à l'entretien des Eglises, & aux fondations conuenables à l'exercice de la Religion Catholique, les traicterent encores avec tant de rigueur, qu'ils les empescherent de pouuoir estre secourus & consolez par leurs Pasteurs & Curez, qu'ils chasserent, & bannirent, comme il se void par ce placart.

*Les Hollandois chassent & bannis-
sent les Pasteurs Catholiques de
Boisleduc.*

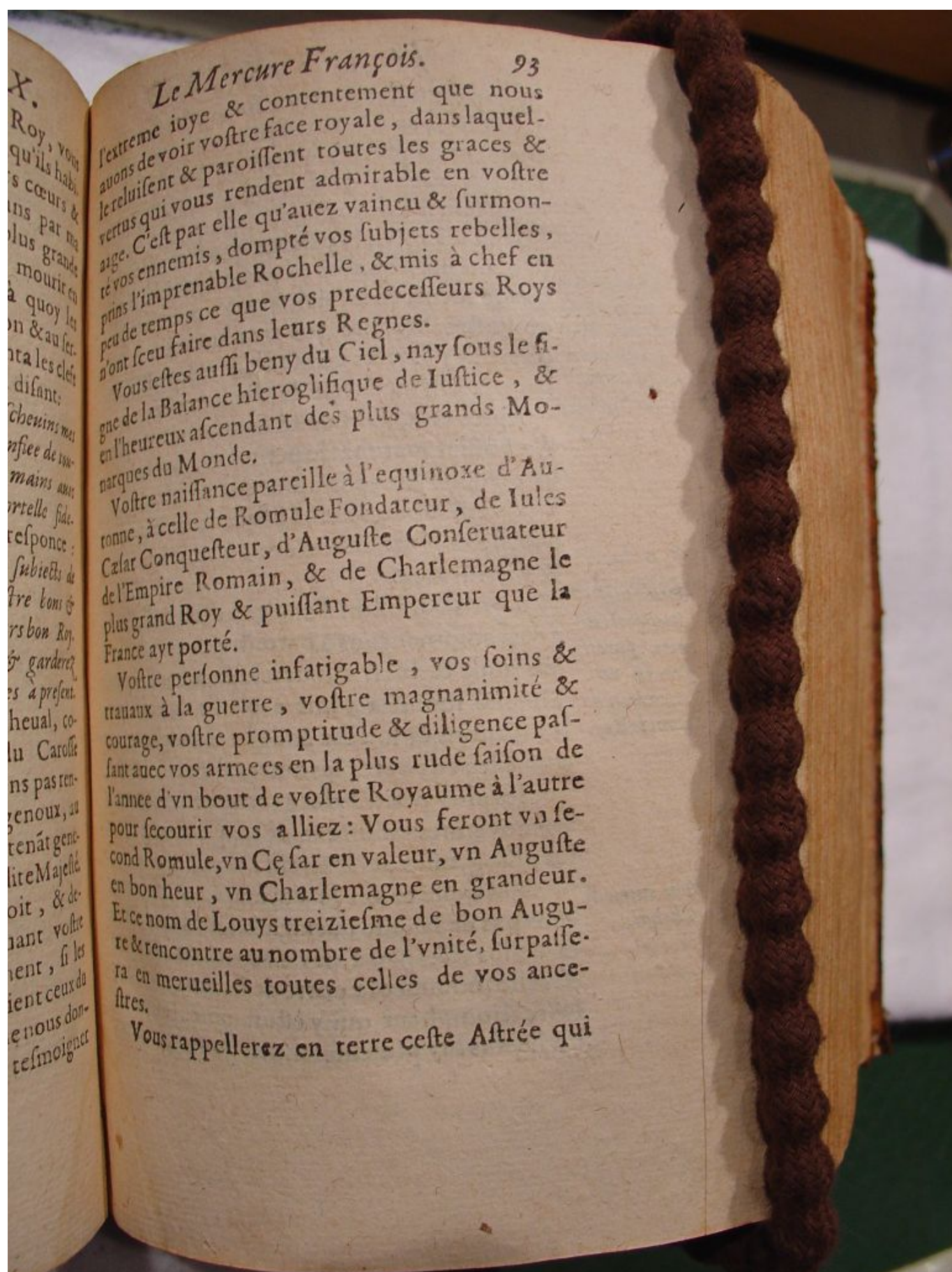
Comme ainsi soit, que la ville de Boisleduc est reduite sous l'obeyssance des hauts & Puissans Seigneurs les Estats Generaux des Prouinces vnies du pays Bas, & que suiuant ce, est resolu par lesdits Estats, pouruoir de bons & capables Predicans, les Eglises des villages, situez en la Mairie de Boisleduc: Les Commis du Conseil d'Estat desdites Prouinces vnies ont commandé & ordonné, commandent & ordonnent par ceste, en conformité de l'ordre & commandement desdits Estats: A tous Curez, leurs Chappellains, & autres, deseruans leurs charges, sous quelque nom que ce puisse estre, qu'ils ayent à abandonner & quitter les Eglises publiques, que iusques à present ils ont deseruy en ladite Mairie, sans y pouuoir faire à l'aduenir aucun Seruice; ains d'en laisser iouyr ceux qui seront de la part desdits Estats à ce commis. Consentans neantmoins, qu'ils en puissent enleuer & emporter leurs Ornemens d'Eglise, & rien plus. Ordonnans aussi que dans

huietion
portent
mis icy
ce depu
biens &
sans y m
& con
Boisled
escriit,
gné,

Le
rent pa
de met
qu'ils p
mens d
exercice
leur pl

Le C
pays B
des C
ligieu
que C
sent e
Boisle
l'insin
és ma
ques
papie
stres
nans
reten
ment

1629_093.jpg



1629_781.jpg

Le Mercure François. 781

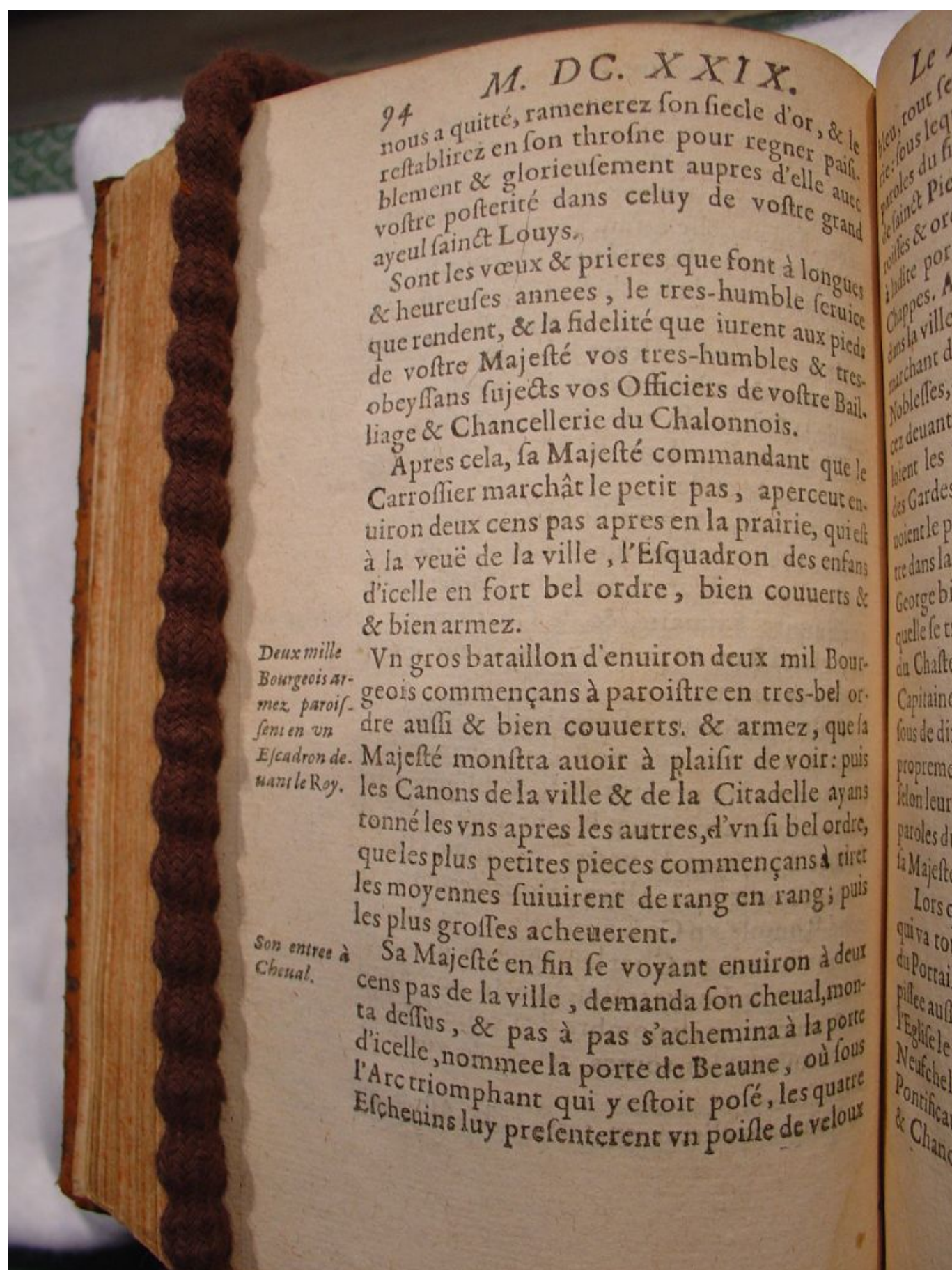
huiet iours apres l'insinuation de ceste, ils apportent chacun respectiuelement ausdits Commis icy à Boissleduc, ou à ceux qui seront à ce deputez, vn estat pertinent de tous les biens & reuenus de chacune desdites Eglises, sans y manquer. Car tel est l'expresse volonté & commandement desdits Estats. Faict à Boissleduc de 20. d'Octobre 1629. Sous estoit escrit, Par Ordonnance desdits Commis. Signé, C. de Ionghe. VERTE.

Le 19. Nouembre en suite ils contraignirent par vne autre Ordonnance les Religieux de mettre entre leurs mains l'estat des biens qu'ils possedoient, & tous titres & enseignemens de leursdits biens : avec deffences de l'exercice de la Religion Catholique. Voicy leur placart & Ordonnance.

Le Conseil d'Etat des Prouinces vnies du pays Bas, ordonne par ceste à tous Superieurs des Cloistres, Conuents, & autres lieux Religieux, d'hommes ou de femmes, de quelque Ordre qu'ils soient, & comme ils puissent estre nommez, situez en la Mairie de Boissleduc, d'apporter dans huiet iours apres l'insinuation de ceste, en la ville de Boissleduc, es mains du Receueur des biens Ecclesiastiques, audit lieu estably, tous Seaux, lettres, papiers & enseignemens, ensemble les registres & liures, qu'ils ont des biens appartenans à leursdits Conuents, sans en taire, ou retenir aucuns, & sans rien vendre directement ou indirectement, en tout ou partie

*Comme
aussi tous les
Religieux.*

1629_094.jpg



M. DC. XXIX.

94

nous a quitté, ramenez son siecle d'or, & le
reftablirez en son throsne pour regner paifi-
blement & glorieusement aupres d'elle avec
vostre posterité dans celuy de vostre grand
ayeul saint Louys.

Sont les vœux & prieres que font à longues
& heureuses annees, le tres-humble service
que rendent, & la fidelité que iurent aux pieds
de vostre Majesté vos tres-humbles & tres-
obeyssans sujets vos Officiers de vostre Bail-
liage & Chancellerie du Chalonnois.

Après cela, la Majesté commandant que le
Carrossier marchât le petit pas, aperceut en-
viron deux cens pas apres en la prairie, qui est
à la veüe de la ville, l'Esquadron des enfans
d'icelle en fort bel ordre, bien couverts &
& bien armez.

Deux mille
Bourgeois ar-
mez paroif-
sent en un
Escadron de-
vant le Roy.

Vn gros bataillon d'environ deux mil Bour-
geois commençans à paroistre en tres-bel or-
dre aussi & bien couverts. & armez, que la
Majesté monstra auoir à plaisir de voir: puis
les Canons de la ville & de la Citadelle ayans
tonné les vns apres les autres, d'un si bel ordre,
que les plus petites pieces commençans à tirer
les moyennes suiuirent de rang en rang; puis
les plus grosses acheuerent.

Son entree à
Cheual.

Sa Majesté en fin se voyant environ à deux
cens pas de la ville, demanda son cheual, mon-
ta dessus, & pas à pas s'achemina à la porte
d'icelle, nommee la porte de Beaune, où sous
l'Arc triomphant qui y estoit posé, les quatre
Escheuins luy presenterent un poisse de velours

Le
bien, tout se
de, sous leq
paroles du fi
de saint Pie
rouilles & ord
à l'adite port
Chappes. A
dans la ville
marchant d
Noblesses,
cez deuant
laient les
des Gardes
noient le p
tre dans la
George bi
quelle se tr
du Chaste
Capitaine
sous de dix
propreme
selon leur
paroles du
la Majesté
Lors q
qui va tou
du Portail
pillee aussi
l'Eglise le
Neuchel
Pontificau
& Chano

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan